

## SAVIEZ-VOUS QUE?

- Au Canada, l'avortement est décriminalisé depuis 1988. Il est considéré comme un acte médical encadré par les règles de la pratique médicale.
- Le recours à l'avortement fait partie de la vie reproductive des femmes. Ainsi, une femme sur trois aura recours à l'avortement au moins une fois dans sa vie.
- Le libre choix en matière d'avortement est largement soutenu par l'opinion publique. Selon un sondage publié en mai 2022

**79 % des Canadiens.nes et  
89 % des Québécois.ses sont en faveur  
du droit à l'avortement.**

- Au Québec, il existe environ 52 ressources, réparties dans toutes les régions, qui offrent des services d'avortement. Ces services sont sécuritaires, respectueux du choix des personnes et gratuits pour toutes celles qui possèdent une carte valide de la RAMQ ou une couverture par le PFSI.

**Des questions?  
Pour un accompagnement  
PRO-CHOIX  
contactez:**

---

**Grossesse-Secours  
1 (877) 271-0555**

**S.O.S. Grossesse  
1 (877) 662-9666**

**S.O.S. Grossesse Estrie  
1 (877) 822-1181**

---

**Les "ressources"  
conseil grossesse  
ANTI-CHOIX  
au Québec**



## LE MOUVEMENT ANTI-CHOIX

- Au Canada comme au Québec, il existe un **mouvement anti-choix qui s'oppose à l'avortement pour des raisons religieuses ou morales**.
- Le mouvement anti-choix appartient au courant politique de la droite conservatrice et religieuse qui veut imposer ses principes et ses valeurs à l'ensemble de la société.
- Dans le but de diminuer le nombre d'avortements, le mouvement anti-choix met sur pied des **ressources conseil grossesse anti-choix** (ci-après ressources anti-choix) qui offrent un soutien aux femmes qui font face à une grossesse imprévue et s'interrogent sur sa poursuite.

*« Es-tu vraiment prête à vivre avec la décision d'avoir tué ton bébé ? »*

## LES RESSOURCES ANTI-CHOIX

Il existe **près d'une vingtaine de ressources anti-choix au Québec**. Elles fournissent de l'information, des conseils, de l'aide matériel et un soutien à la prise de décision soit en personne, par téléphone ou par un site web.

Les ressources anti-choix diffusent de l'information biaisée voir inexacte à des personnes qui font face à une grossesse imprévue. **Le choix de l'avortement est fortement déconseillé, découragé, même exclus.**

La poursuite de la **grossesse et l'adoption sont les seules alternatives présentées** comme acceptables.

Ce type de discours augmente le risque de détresse psychologique, et entraîne chez les personnes enceintes des sentiments de honte, d'anxiété et de culpabilité. Il peut les conduire à poursuivre leur grossesse alors que pour diverses raisons, elles ne le souhaitent pas.

**En cas de doute, contactez la FQPN!  
514-866-3721**

## RECONNAÎTRE UNE RESSOURCE ANTI-CHOIX

- Elle utilise un **vocabulaire** qui joue sur les émotions, qui humanise le fœtus comme «bébé», «enfant» et parle de la femme enceinte comme étant déjà une «mère» et une «maman».
  - Elle s'adresse principalement aux **adolescentes enceintes**, plus vulnérables, utilise les termes «jeune fille», «jeune femme» et un langage familier, le «tu».
- « Tu sais, je connais des femmes qui se font avorter et qui ont sombré dans la dépression, la drogue et qui détestent les hommes »*
- Elle présente des images de femmes soucieuses et tristes ou encore de grossesses très avancées, de bébés, de familles, de fœtus de plusieurs mois.
  - Elle insiste sur les risques physiques et psychologiques de l'avortement (stérilité, cancer, décès, syndrome post-avortement, dépression) qui ne sont appuyés sur aucune étude sérieuse.